



DI NOUVELLE-AQUITAINE

Déclaration de boycott du Comité Social d'Administration **du 16 mars 2023**

Monsieur le Président,

Depuis le 19 janvier dernier, la population se mobilise massivement par millions contre la réforme des retraites du gouvernement Borne-Macron.

Face à leur mépris, l'intersyndicale nationale a appelé les salariés de toutes les professions à mettre la France à l'arrêt le 7 mars et les jours qui suivent.

Le silence du gouvernement face à l'ampleur de la mobilisation est un grave déni de démocratie.

Malgré la règle dit du 1/30ième contraire à la Charte Européenne des Droits Sociaux, avec près de 24 % de grévistes, les douaniers et douanières se sont fortement mobilisés dans les rassemblements qui ont eu lieu sur tous les territoires.

Au delà de cette réforme injuste qui va toucher l'ensemble des collègues, de graves dangers pèsent sur nos missions, nos droits et nos garanties.

Les effectifs de référence 2023 de la DI traduisent à nouveau le dépeçage des services douaniers de Nouvelle-Aquitaine.

Après celui d'Arcachon, fermé sans consultation préalable des élus des personnels, c'est au tour du bureau de Guéret d'achever sa lente agonie.

Par une politique d'attrition des moyens humains, à Niort, Limoges, Brive ou Mont de Marsan, vous avez plongé les personnels de plusieurs bureaux de douane dans une situation anxiogène.

En prédisant de nouvelles fermetures de service viticulture, vous confirmez que cette mission n'a décidément pas le vent en poupe malgré des axes stratégiques qui en faisaient une nouvelle priorité.

Ce alors même que la Directrice Générale s'était engagée à ce qu'il n'y ait plus de fermeture de sites. Mais il est vrai que vous avez mis en place la stratégie du « bureau ouvert pas fermé sans agent ! »

La mission de renseignement, de ciblage et de collaboration avec les autres administrations n'est pas mieux lotie.

Le CCPD de Canfranc et la CRPC Surv. de Bordeaux sont réduits à leur plus simple expression et vous entérinez la fermeture des GIR de Poitiers et Limoges.

Ne parlons pas de la CRPC de Bayonne, à l'agonie au vu de leur charge de travail depuis maintenant plusieurs années.

Les agents des brigades de Cambo et d'Oloron sont sous la menace de votre projet de création de la brigade des cols.

Si on ajoute à ce constat, les effets du transfert des missions fiscales, les lourdes menaces sur les outils juridiques pour nos contrôles avec la réécriture de l'article 60 du code des douanes et les promotions et mutations largement entachées par les lignes directrices de gestion, les motifs de colère sont légion dans les services.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale douanière de Nouvelle-Aquitaine considère que l'heure n'est plus à la discussion mais bien à la mobilisation contre cette politique anti-sociale en lien avec les autres secteurs d'activités.

L'intersyndicale de la DI Nouvelle-Aquitaine